

## DES PERMANENCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Afin d'assurer un service de proximité, SOLiHA Sarthe vous propose de nombreux lieux de permanence sur l'ensemble du département.

Suivi de votre dossier ? Nouvelle demande ? Notre équipe se tient à votre disposition...

**Pour toutes nouvelles demandes, venir avec votre dernier avis d'imposition sur les revenus.**

Si votre ville n'accueille pas de permanence, n'hésitez pas à vous rendre à l'une de vos communes voisines !

où	QUAND
<b>Loir-en-Vallée</b> A la Mairie, Place de la Mairie, Ruillé-sur-Loir, 72340 Loir-en-Vallée 02.43.44.44.25	<b>1er mardi du mois de 10h à 12h30</b>
<b>Montval-sur-Loir</b> Centre Communal d'Action Social (CCAS), 4 Rue de la bascule, Château-du-Loir, 72500 Montval-sur-Loir 02.43.44.67.67	<b>1er mercredi du mois de 10h à 12h30</b>
<b>Le Lude</b> Maison des Services, 28 Place Neuve, 72800 Le Lude 02.85.29.07.11	<b>1er jeudi du mois de 10h à 12h30</b>
<b>La Flèche</b> Espace Fernand Guillot, 6 Rue Fernand Guillot, 72200 La Flèche 02.43.48.53.53	<b>2ème mercredi du mois de 10h à 12h30</b>
<b>Le Grand-Lucé</b> Centre Social, 2 Rue de Belleville, 72150 Le Grand-Lucé 02.43.40.92.76	<b>3ème mercredi du mois de 10h à 12h30</b>
<b>Mansigné</b> Mairie, 2 Place de la Mairie, 72510 Mansigné 02.43.46.10.33	<b>3ème jeudi du mois de 10h à 12h30</b>